

Alliance forêt boréale demande au gouvernement de prolonger le Plan de rétablissement du caribou forestier déjà en place

Saguenay, le 11 mai 2022 – Alliance forêt boréale demande au gouvernement du Québec de prolonger le Plan de rétablissement du caribou forestier 2013-2023. Le regroupement des communautés forestières déposera officiellement son mémoire à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards, en après-midi, lors de l’audience privée avec les commissaires, qui se tiendra à Alma ce mercredi. Il est à noter que la Commission a refusé à AFB la possibilité de présenter son mémoire en audience publique en soirée, malgré une demande formelle de la part de l’organisme.

Alliance forêt boréale réitère également son allégeance au respect de la biodiversité dans une perspective de développement durable et se dit en faveur de la protection du caribou forestier. Toutefois, l’organisation souhaite que la future stratégie de protection du caribou ait des impacts positifs sur les travailleurs et les communautés forestières de son territoire tout en permettant de contribuer à la lutte aux changements climatiques et à la relance économique des régions.

« Dans notre mémoire, nous questionnons divers éléments qui apparaissent dans l’un ou l’autre des scénarios proposés, entre autres par rapport aux données disponibles pour faire un choix éclairé, à l’état des populations de caribou et son aire de répartition, à la prise en compte des changements climatiques et à la dynamique des différentes hardes, dont les hardes isolées. Des questions auxquelles nous n’avons trouvé aucune réponse dans la documentation actuellement disponible et que nous considérons incontournables dans le choix d’un scénario pour la protection du caribou lui-même et pour l’avenir de nos communautés », de dire le président d’AFB, Yanick Baillargeon.

Au lieu des scénarios proposés, Alliance forêt boréale demande formellement au gouvernement de prolonger le Plan de rétablissement 2013-2023 actuellement en vigueur au-delà du 1^{er} avril 2023 pour les motifs suivants :

- l'absence du bilan final du plan 2013-2023 tel que prescrit par la Loi sur la qualité de l'Environnement du Québec et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement qui permet de déterminer les modifications à apporter en vue d'une future stratégie ;
- l'absence d'informations économiques pertinentes afin de faire des choix éclairés ;
- le manque de connaissances sur l'état des populations sur l'ensemble de son aire de répartition, notamment dans la partie au nord de la limite nordique des forêts attribuables ;
- le manque d'inventaires des populations de caribous forestiers à tous les 5 ans sur des parties de territoires comparables afin de connaître leur tendance démographique ;
- le manque de données réelles sur les populations de loups gris et d'ours noirs et de leurs impacts sur les populations de caribou ;
- L'absence de données sur le prélèvement humain (braconnage et chasse traditionnelle) ;
- le manque de données réelles sur les populations de cerf de Virginie dans l'aire de répartition du caribou forestier.

Alliance forêt boréale a obtenu l'appui de 60 municipalités présentes sur son territoire, de toutes les MRC de son territoire (7) et de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ). De plus, AFB a tenu plusieurs rencontres avec divers intervenants pour alimenter son mémoire : groupe de chercheurs de l'UQAC, bénéficiaires de garanties d'approvisionnement, syndicats locaux, entrepreneurs forestiers, élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Un Plan de rétablissement 2023-2033

Par ailleurs, Alliance forêt boréale demande au gouvernement d'intégrer au plan de rétablissement 2013-2023 les éléments suivants, afin d'en faire une version 2023-2033 :

- Impacts des changements climatiques sur l'habitat ;
- Impacts des perturbations naturelles (feu et TBE) sur la dynamique de l'espèce ;
- Impacts du réchauffement climatique sur le comportement de l'espèce ;
- Impacts de la migration vers le nord du cerf de Virginie et des parasites associés ;
- Impacts des effets socioéconomiques des mesures envisagées ;
- Taux de perturbation variable en fonction de la productivité forestière du territoire.

En conclusion, Alliance forêt boréale craint l'application d'une stratégie qui aurait des impacts négatifs irréversibles sur les communautés forestières. Alliance forêt boréale souhaite que la future Stratégie de protection du caribou forestier soutienne adéquatement les populations de caribous forestiers, tout en ayant des impacts socio-économiques positifs et en contribuant à la

lutte aux changements climatiques. Le mémoire intégral de l'organisation est disponible sur le site web, www.allianceforetboreale.org dans la section *Grands Dossiers / Caribou forestier*.

À propos d'AFB

Rappelons que le secteur forestier représente un moteur de développement économique incontournable sur le territoire couvert par AFB, comptant près de 20 000 emplois directs et indirects bien rémunérés, soit une masse salariale de plus de 1 milliard de \$. De plus, la forêt et le matériau bois sont les meilleurs outils dont dispose le Québec pour lutter contre les changements climatiques. Une forêt en croissance séquestre du carbone au lieu d'en émettre tout comme l'utilisation du matériau bois. Le meilleur geste à poser est de récolter un arbre, d'assurer sa régénération et d'utiliser son bois. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec les acteurs de l'industrie et les gouvernements en place pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières.

Pour plus d'information, visitez le www.allianceforetboreale.org.

-30-

Informations : Catherine Potvin
418-630-6316
catherine@zoneorange.ca

Yanick Baillargeon, président
418 671-8272
prefet@mrcdomaineduroy.ca